



Approche d'organisation spatiale des coupes 2018-2023

Enjeux d'aménagement
écosystémique

Annie Belleau, MFFP-DGSNO
TGIRT Vallée de l'Or, 8 février 2018

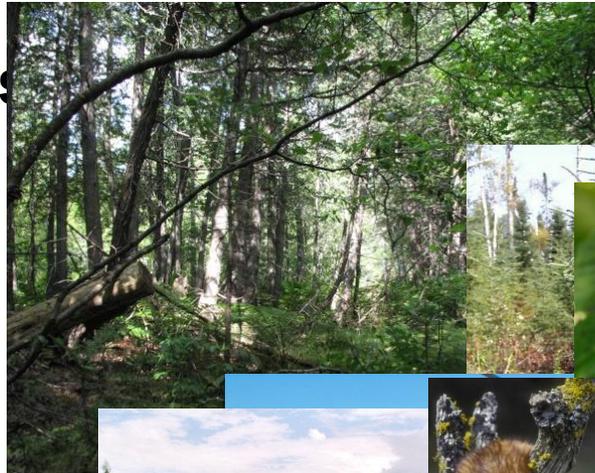
*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 

Un aménagement qui tient compte de l'écologie

Rappel des six enjeux écologiques considérés

- Structure d'âge;
- La composition des forêts;
- Les peuplements à structure interne complexe et le bois mort;
- L'organisation spatiale des forêts;
- Les milieux humides et riverains;
- Les espèces nécessitant une attention particulière.



Les besoins de l'orignal ...



- 🔄 **Aires d'alimentation (élément le plus critique)** : jeunes forêts en régénération fournissant de la nourriture en abondance surtout des essences feuillues.
 - Ce type de peuplement devrait occuper au maximum 50% du domaine vital (25 km²) d'un orignal.
- 🔄 **Couvert d'abri et connectivité**: Peuplements fermés de résineux qui facilite les déplacements dans la neige et assurent une meilleure thermorégulation lors des redoux de février-mars.
 - 2 à 3 îlots d'au moins 5 ha par 10 km² sont nécessaires en fin d'hiver.
 - Au moins 50 % du domaine vital de l'orignal doit présenter de la forêt de plus de 7m de hauteur.

Les besoins de la martre ...



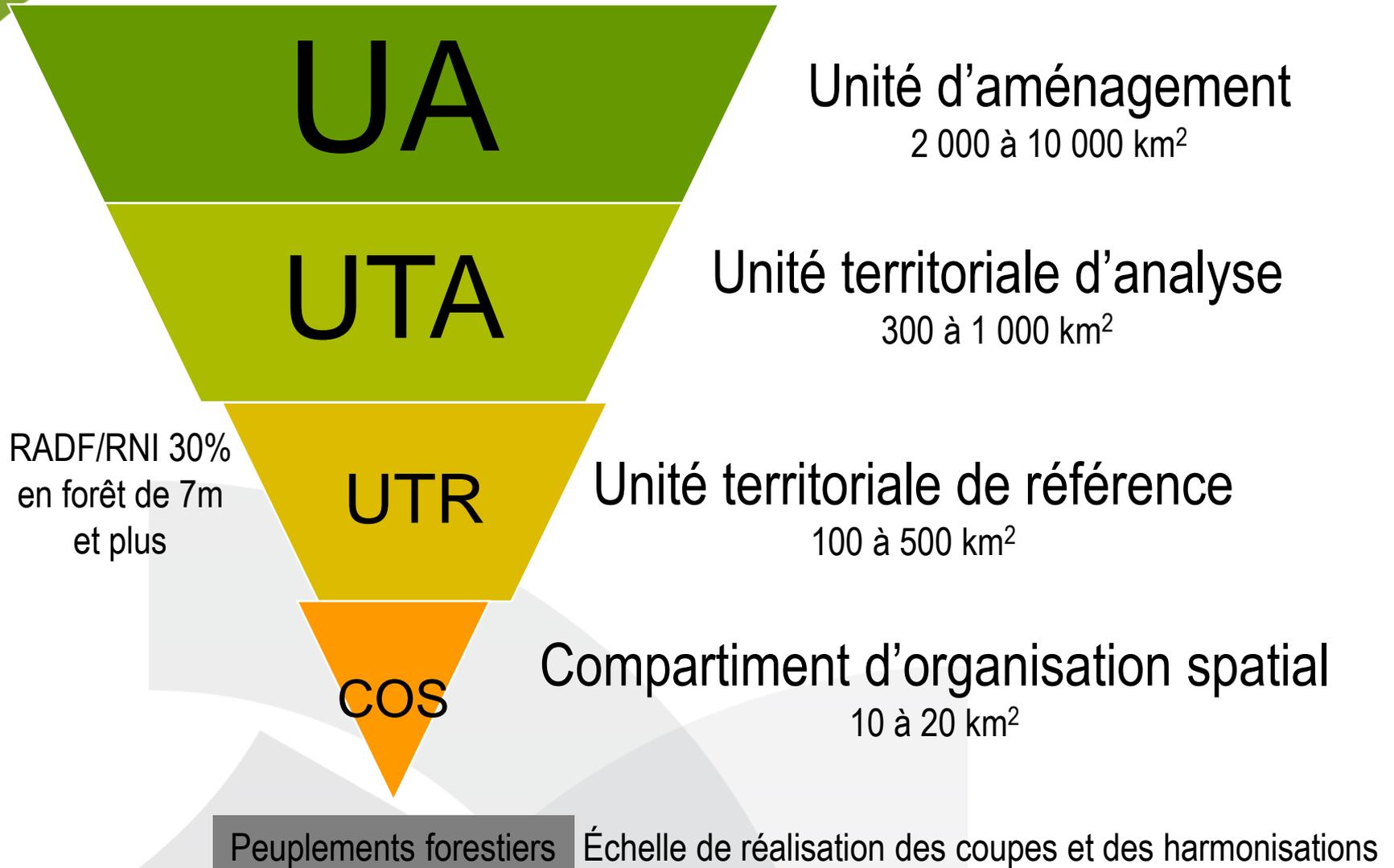
🕒 Aires d'alimentation

- Préfère les forêts présentant des structures complexes (gros chicots au sol ou enchevêtrés) favorables aux proies et facilitant la chasse (perchoirs).
- Durant l'hiver peuvent aussi utiliser des forêts plus jeunes présentant de fortes abondances de lièvre.

🕒 Couvert d'abri et connectivité:

- Idéalement une forêt mixte ou résineuse présentant un couvert assez dense (40 % et plus de fermeture) et de gros débris, afin d'être à l'abri de ces prédateurs ailés et avoir des cachettes.
- La martre préfère la forêt d'intérieur et le maintien de massif d'au moins 100 ha dans son habitat est favorable à l'espèce.
- La martre évite les milieux ouverts, lorsque possible, mais utilise pour ces déplacements une vaste gamme de peuplements tant que le couvert présente un certain degré de fermeture.
- L'habitat de la martre devrait être maintenu à des niveaux supérieurs à 30 ou 40 % du niveau préindustriel dans un paysage (UA ou UT).

Approche d'aménagement intégrée

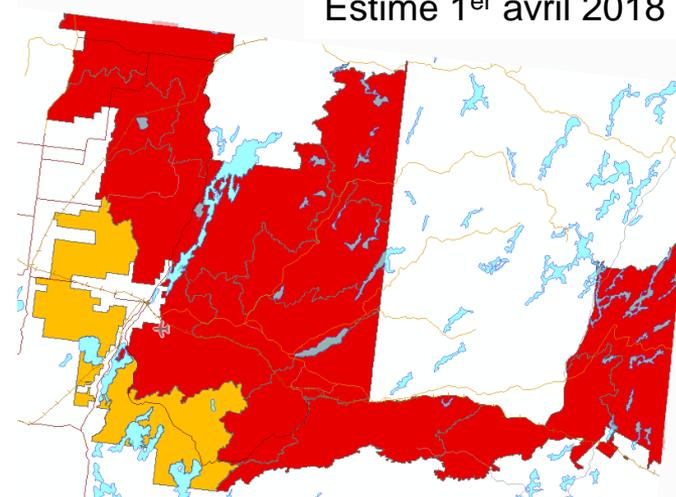


État et restauration de la structure d'âge

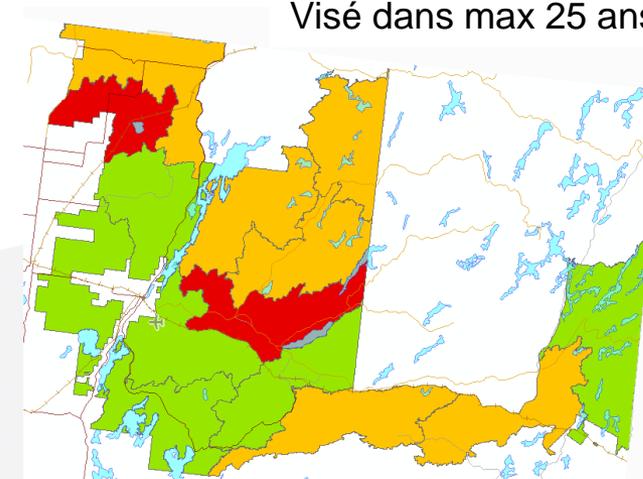
UA 8451

NO_UTA	Degré d'altération		% minimal en vieilles forêts	% maximal en régénération	Délai
	Estimé au 1er avril 2018	Visée à moyen terme			
1	ÉLEVÉ	MOYEN	14.7	35	25
2	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	0	100	0
3	ÉLEVÉ	FAIBLE	24.5	25	20
4	MOYEN	FAIBLE	24.5	25	15
5	MOYEN	FAIBLE	30.5	20	5
6	ÉLEVÉ	FAIBLE	24.5	25	20
7	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	0	100	0
8	ÉLEVÉ	MOYEN	14.7	35	15
9	ÉLEVÉ	MOYEN	14.7	35	10
10	ÉLEVÉ	MOYEN	14.7	35	15
11	ÉLEVÉ	FAIBLE	24.5	25	25
12	ÉLEVÉ	MOYEN	14.7	35	25
13	ÉLEVÉ	MOYEN	18.3	30	5
14	ÉLEVÉ	FAIBLE	24.5	25	15
Cible UA SADF (80%)	12 %	88 %			

Estimé 1^{er} avril 2018



Visé dans max 25 ans

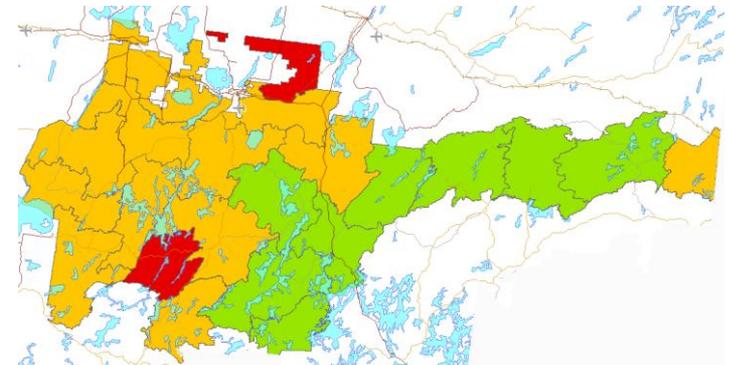


Maintien d'une structure d'âge acceptable

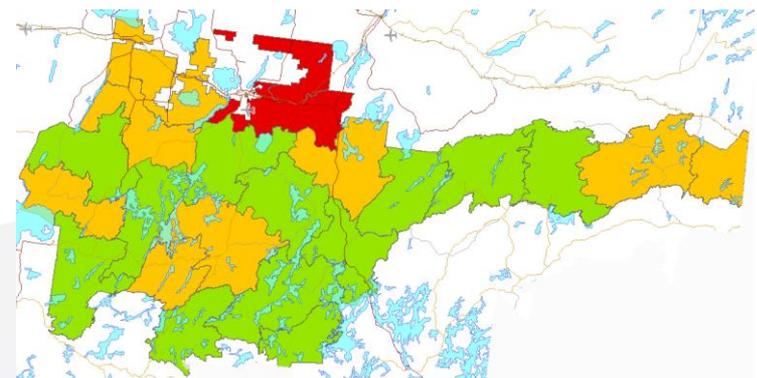
UA 8351

NO_UTA	Degré d'altération		% minimal en vieilles forêts	% maximal en régénération	Délai
	Estimé au 1er avril 2018	Visée à moyen terme			
U1	MOYEN	MOYEN	18.3	20	0
2	FAIBLE	MOYEN	18.3	20	0
3	FAIBLE	FAIBLE	30.5	30	0
4	FAIBLE	FAIBLE	30.5	30	0
5	FAIBLE	FAIBLE	30.5	30	0
6	FAIBLE	FAIBLE	33.5	30	0
7	FAIBLE	FAIBLE	33.5	30	0
8	FAIBLE	FAIBLE	33.5	30	0
9	MOYEN	FAIBLE	33.5	30	0
10	ÉLEVÉ	MOYEN	20.1	20	10
11	MOYEN	MOYEN	20.1	20	0
12	FAIBLE	FAIBLE	30.5	30	0
13	MOYEN	MOYEN	18.3	20	0
14	MOYEN	ÉLEVÉ	0	100	0
15	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	0	100	0
16	MOYEN	FAIBLE	30.5	30	0
17	MOYEN	FAIBLE	30.5	30	0
18	MOYEN	FAIBLE	33.5	30	0
19	MOYEN	MOYEN	20.1	20	0
20	MOYEN	FAIBLE	30.5	30	0
21	MOYEN	MOYEN	18.3	20	0
22	MOYEN	MOYEN	18.3	20	0
Cible UA SADF (80%)	94 %	94 %			

Estimé 1^{er} avril 2018



Visé dans max 10 ans



Organisation spatiale des coupes en Abitibi

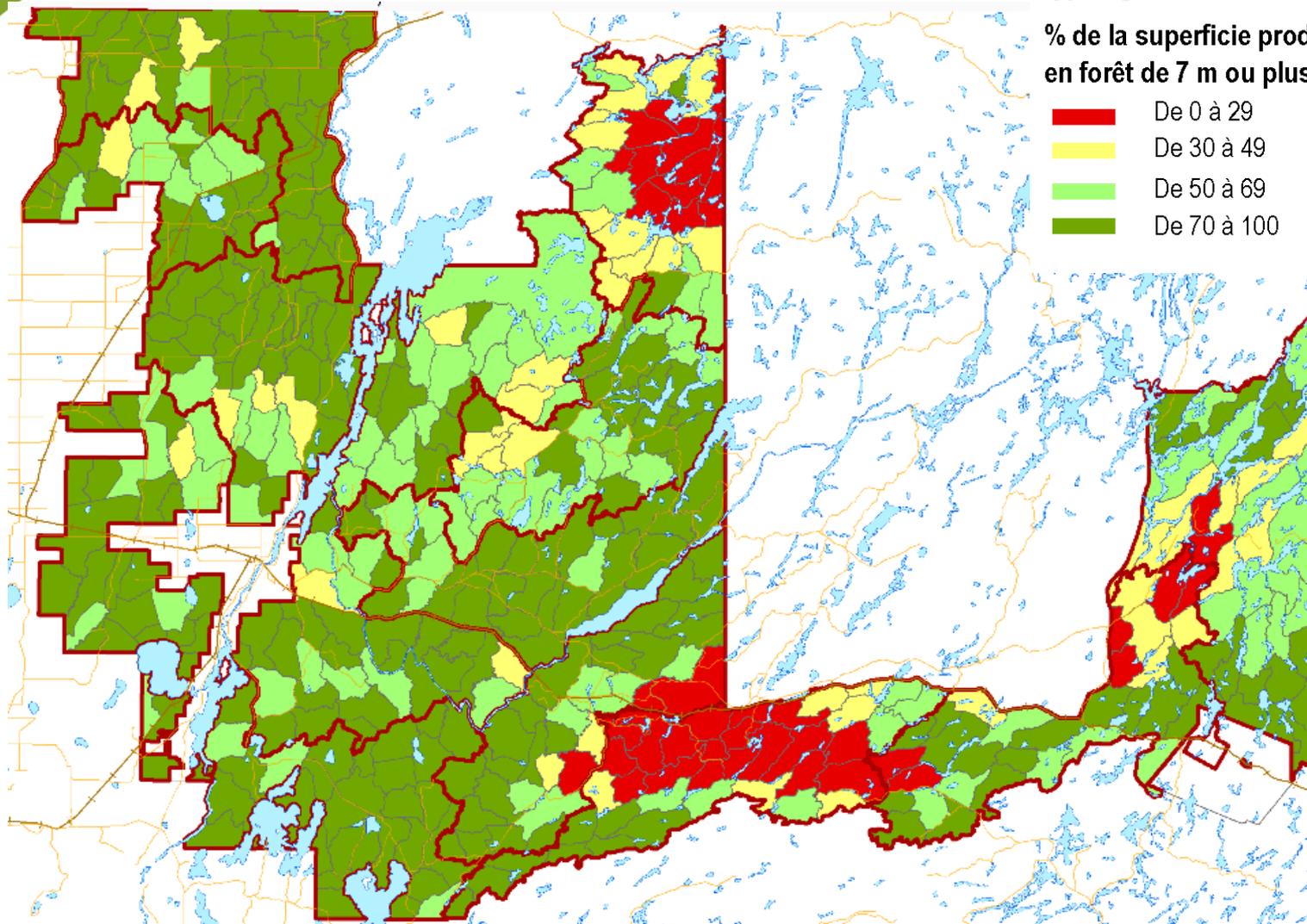
(sauf UA 8462)

Échelle	Éléments	Règles 2018-2023	
COS	Type de COS	(% 7m et plus)	
		T0	0 à 29 %
		T1	30 à 49 %
		T2	50 à 69 %
		T3	70 à 100 %
UTA	Niveau d'agglomération de la récolte		
	T0	Planification interdite	
	Quantité de T1 et T0	max de 30 % de l'UTA	
UTA	Connectivité	60 % de 7m et plus à l'UTA	
COS	Forêt résiduelle		
		Taille des blocs	≥ 50% de la forêt résiduelle en blocs d'au moins 25 ha avec une largeur minimale de 150 m
		Intact	20% sans récolte depuis 25 ans
		représentativité	20% des couverts présent avant coupe
	dispersion	respect de l'analyse 600-900	

État estimé au 1^{er} avril 2018- UA 8451

Typologie des COS

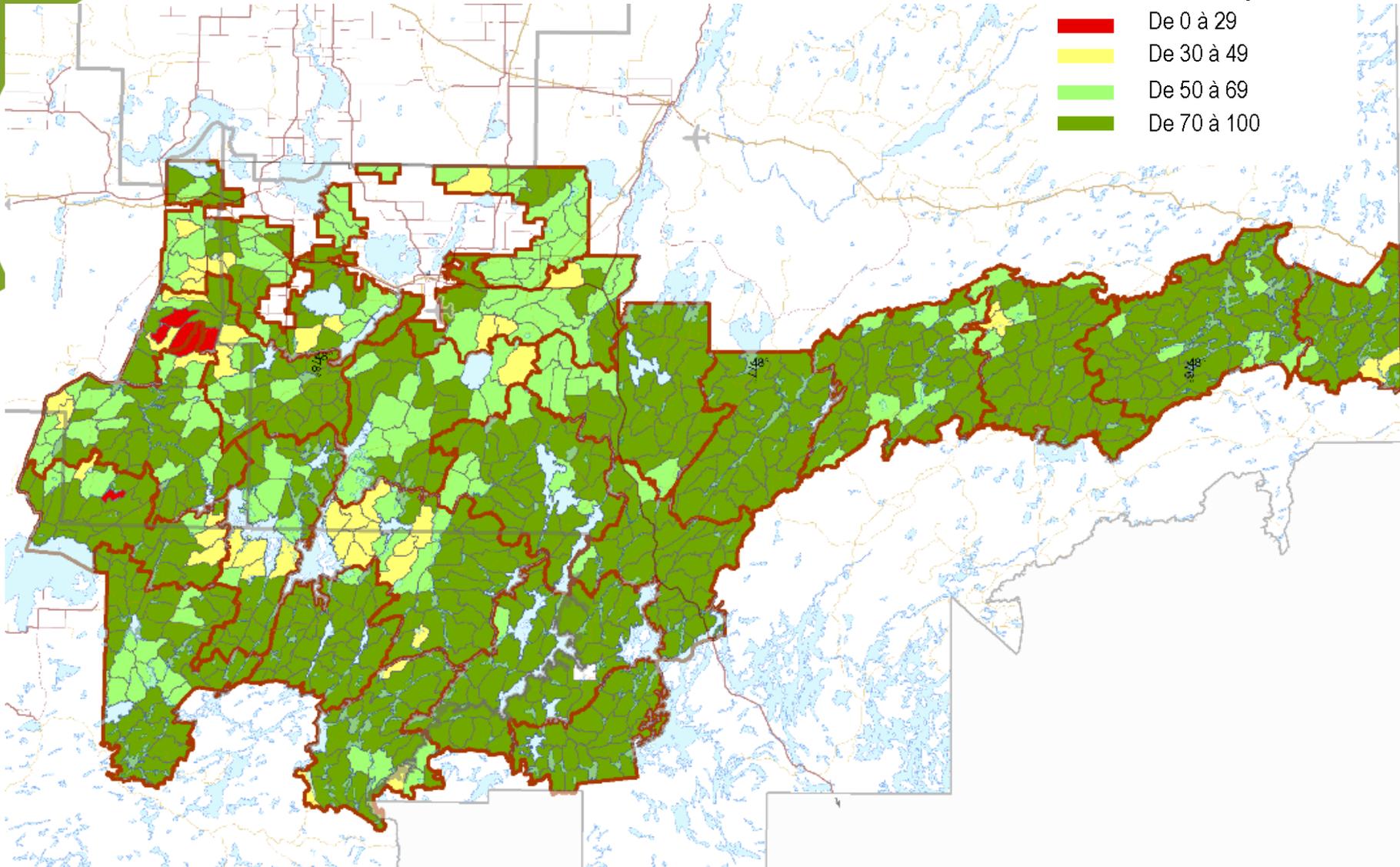
% de la superficie productive
en forêt de 7 m ou plus



État estimé au 1^{er} avril 2018- UA 8351

Typologie des COS

% de la superficie productive
en forêt de 7 m ou plus



Organisation spatiale des coupes en Abitibi

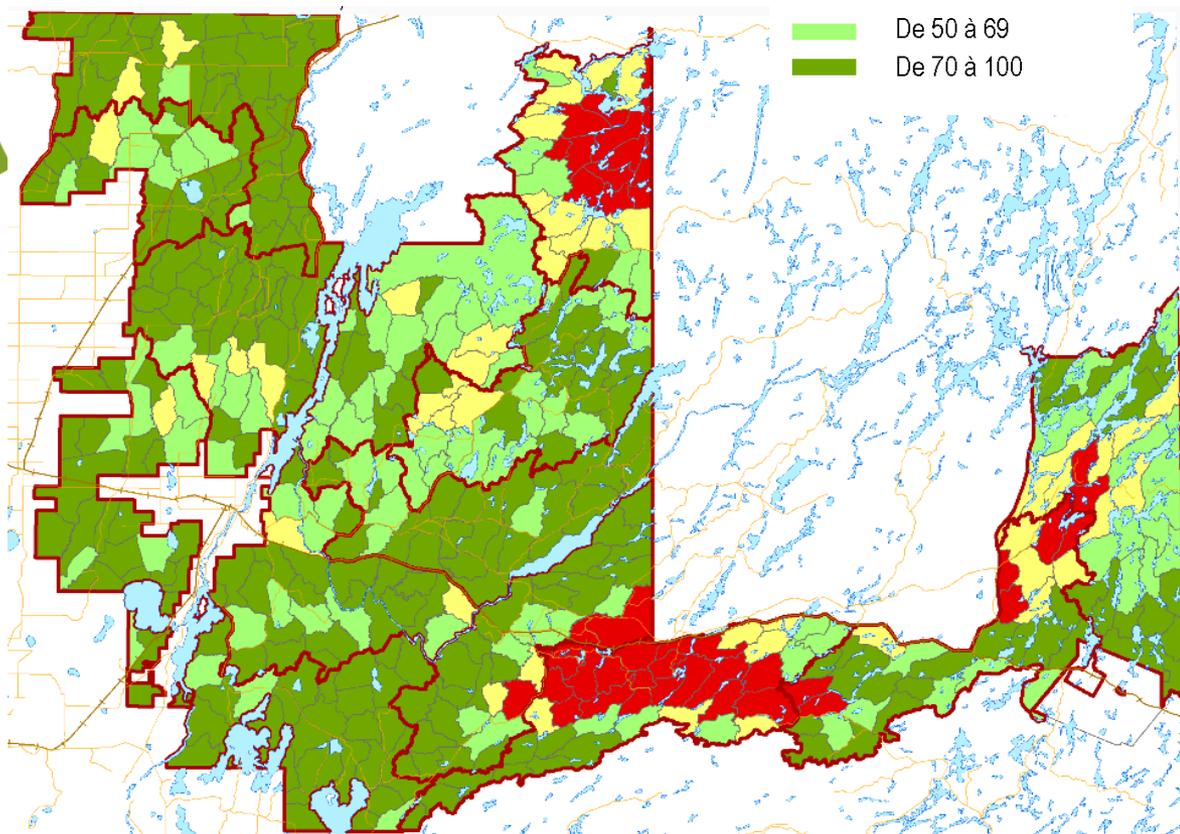
(sauf UA 8462)

Échelle	Éléments	Règles 2018-2023
<i>COS</i>	Type de COS	(% 7m et plus)
	T0	0 à 29 %
	T1	30 à 49 %
	T2	50 à 69 %
	T3	70 à 100 %
<i>UTA</i>	Niveau d'agglomération de la récolte	
	T0	Planification interdite
	Quantité de T1 et T0	max de 30 % de l'UTA
<i>UTA</i>	Connectivité	60 % de 7m et plus à l'UTA
<i>COS</i>	Forêt résiduelle	
	Taille des blocs	≥ 50% de la forêt résiduelle en blocs d'au moins 25 ha avec une largeur minimale de 150 m
	Intact	20% sans récolte depuis 25 ans
	représentativité	20% des couverts présent avant coupe
	dispersion	respect de l'analyse 600-900

État estimé au 1^{er} avril 2018- UA 8451

Typologie des COS

% de la superficie productive
en forêt de 7 m ou plus



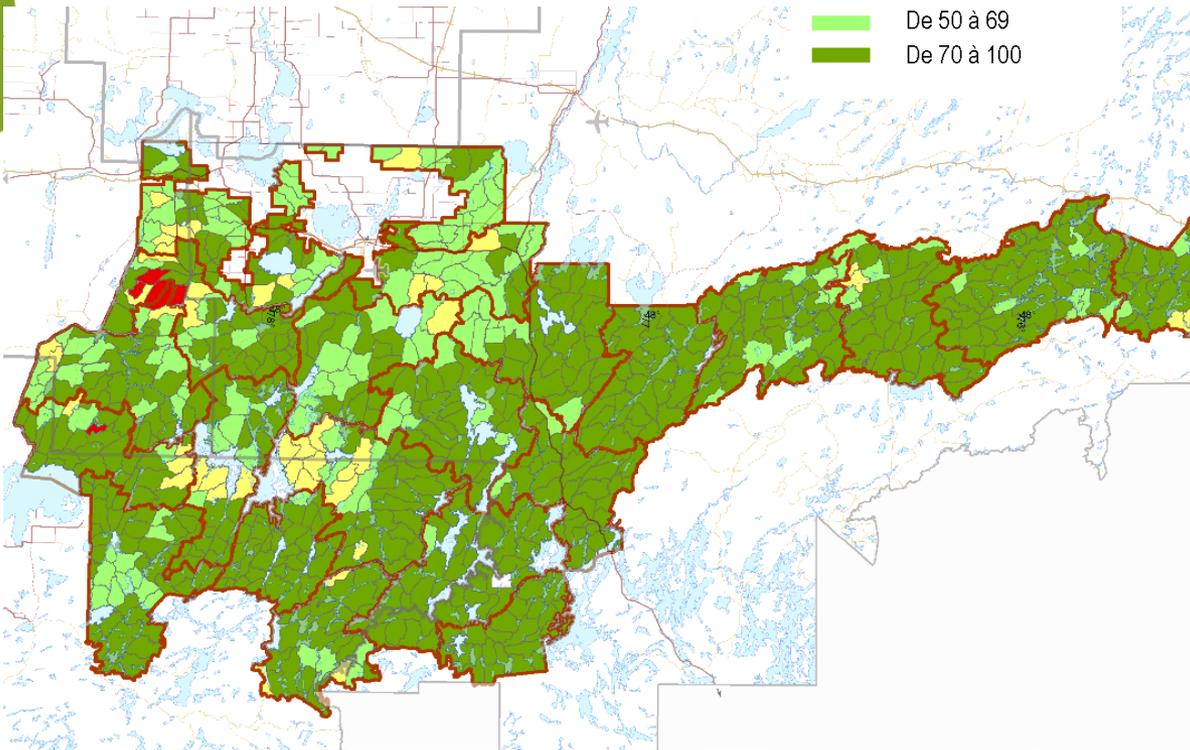
UTA	% de l'UT occupé par des COS de type 1 et 0 (cible max 30%)
1	6,1
2	7,7
3	8,9
4	3,9
5	0,0
6	7,1
7	0,0
8	11,3
9	72,4
10	10,3
11	17,4
12	63,8
13	32,9
14	25,8

État estimé au 1^{er} avril 2018- UA 8351

Typologie des COS

% de la superficie productive
en forêt de 7 m ou plus

- De 0 à 29
- De 30 à 49
- De 50 à 69
- De 70 à 100



UTA	% de l'UT occupé par des COS de type 1 et 0 (cible max 30%)
1	8,2
2	0,0
3	3,3
4	0,0
5	0,0
6	0,0
7	0,0
8	0,0
9	6,4
10	0,0
11	26,2
12	0,0
13	0,0
14	11,1
15	8,8
16	5,2
17	15,3
18	0,0
19	12,7
20	8,8
21	19,6
22	12,8

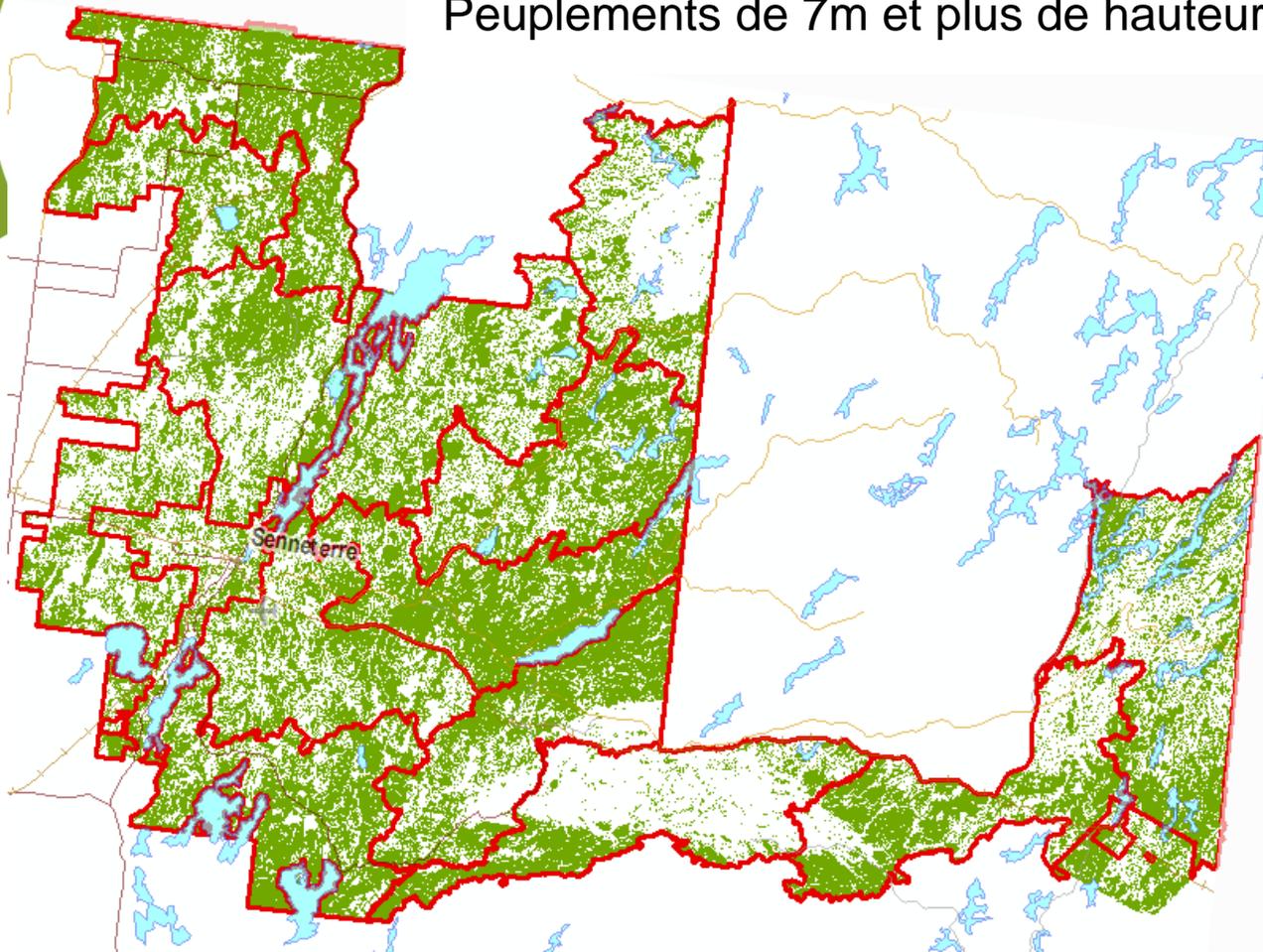
Organisation spatiale des coupes en Abitibi

(sauf UA 8462)

Échelle	Éléments	Règles 2018-2023	
<i>COS</i>	Type de COS	(% 7m et plus)	
		T0	0 à 29 %
		T1	30 à 49 %
		T2	50 à 69 %
		T3	70 à 100 %
<i>UTA</i>	Niveau d'agglomération de la récolte	T0	Planification interdite
		Quantité de T1 et T0	max de 30 % de l'UTA
<i>UTA</i>	Connectivité	60 % de 7m et plus à l'UTA	
<i>COS</i>	Forêt résiduelle	Taille des blocs	≥ 50% de la forêt résiduelle en blocs d'au moins 25 ha avec une largeur minimale de 150 m
		Intact	20% sans récolte depuis 25 ans
		représentativité	20% des couverts présent avant coupe
		dispersion	respect de l'analyse 600-900

État estimé au 1^{er} avril 2018- UA 8451

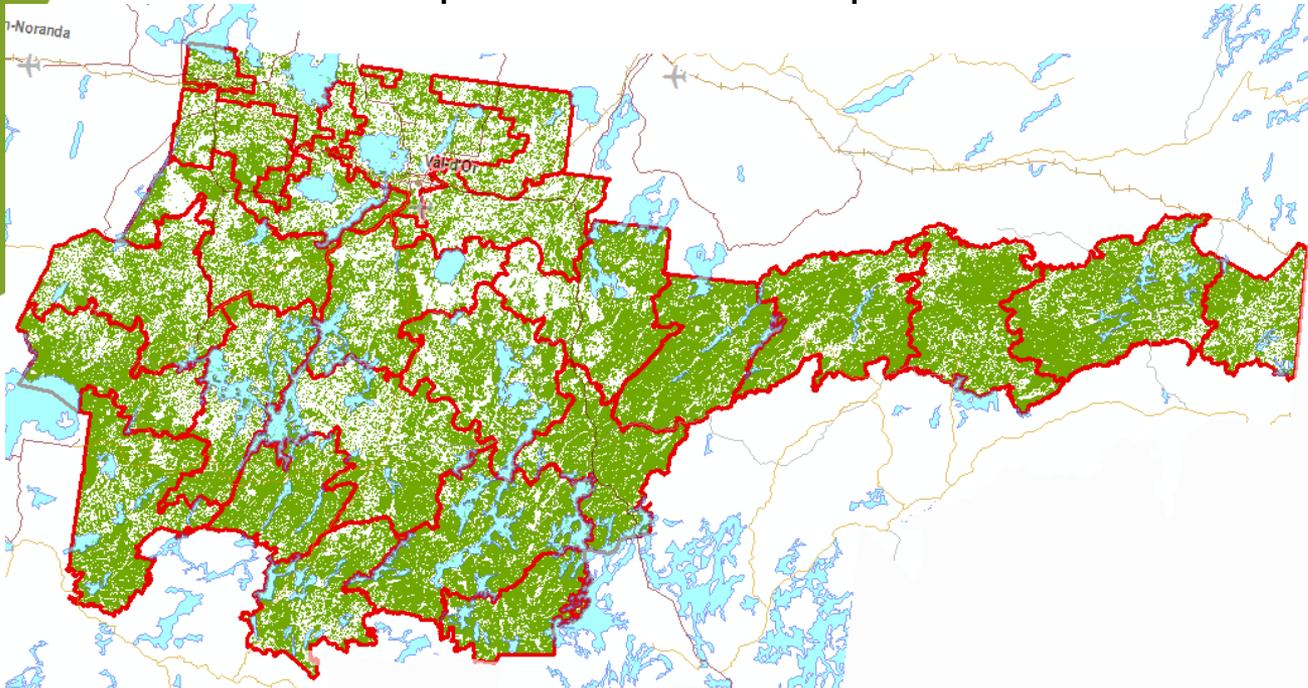
Peuplements de 7m et plus de hauteur



UTA	% de forêt de 7 m et plus (cible min 60 %)
1	88,8
2	69,7
3	80,9
4	76,7
5	87,3
6	76,6
7	84,0
8	61,4
9	36,1
10	69,9
11	72,6
12	36,2
13	62,0
14	62,9

État estimé au 1^{er} avril 2018- UA 8351

Peuplements de 7m et plus de hauteur



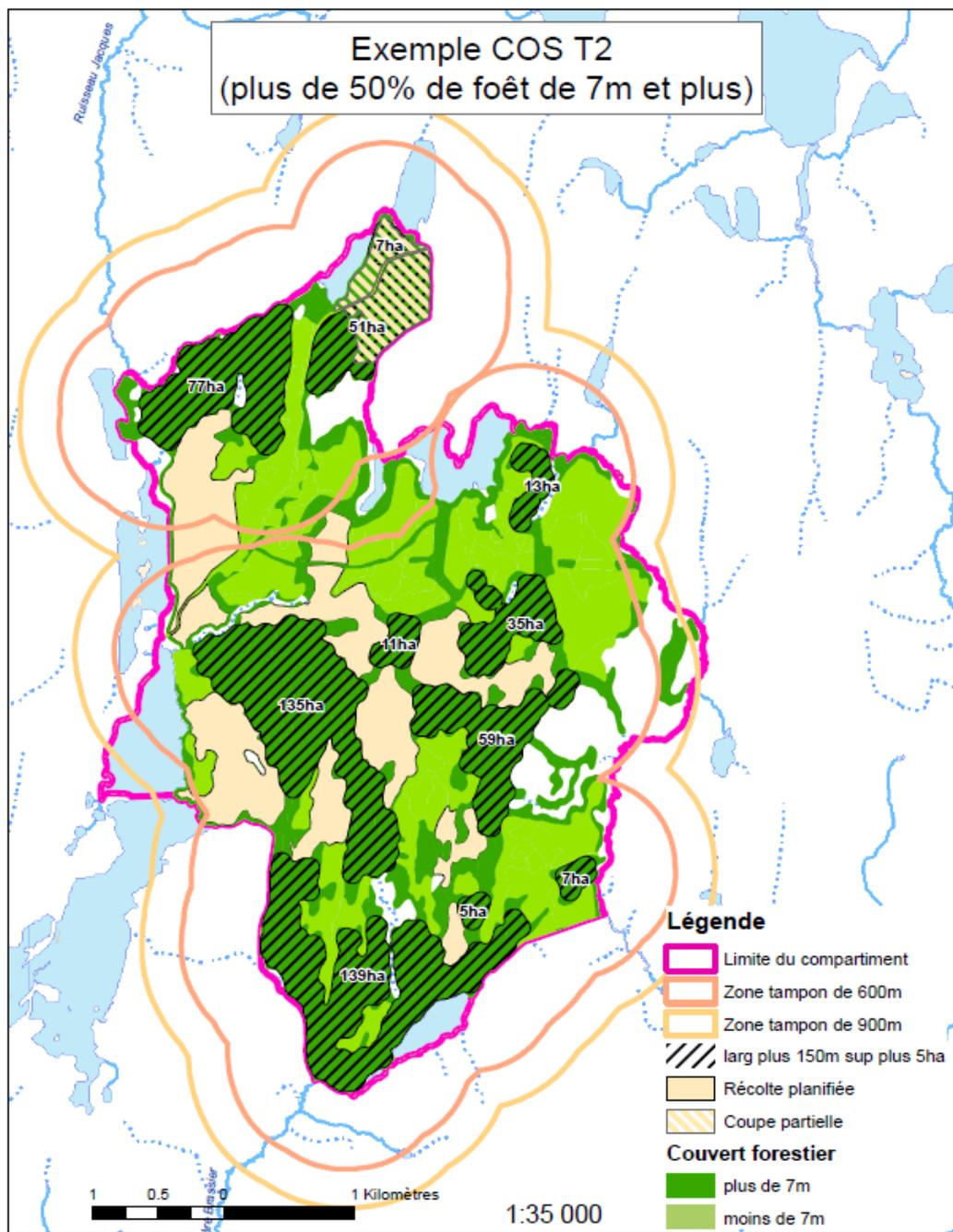
UTA	% de forêt de 7 m et plus (cible min 60 %)
1	82,0
2	89,3
3	84,0
4	86,2
5	96,7
6	92,3
7	95,8
8	98,5
9	81,1
10	96,1
11	74,9
12	84,7
13	90,0
14	67,4
15	63,7
16	73,4
17	74,7
18	87,0
19	78,9
20	70,4
21	68,1
22	66,8

Organisation spatiale des coupes en Abitibi

(sauf UA 8462)

Échelle	Éléments	Règles 2018-2023	
COS	Type de COS	(% 7m et plus)	
		T0	0 à 29 %
		T1	30 à 49 %
		T2	50 à 69 %
		T3	70 à 100 %
UTA	Niveau d'agglomération de la récolte		
	T0	Planification interdite	
UTA	Quantité de T1 et T0	max de 30 % de l'UTA	
	Connectivité	60 % de 7m et plus à l'UTA	
COS	Forêt résiduelle		
	Taille des blocs	≥ 50% de la forêt résiduelle en blocs d'au moins 25 ha avec une largeur minimale de 150 m	
	Intact	20% sans récolte depuis 25 ans	
	représentativité	20% des couverts présents avant coupe	
	dispersion	respect de l'analyse 600-900	

Exemple COS T2
(plus de 50% de foêt de 7m et plus)



- Légende**
- Limite du compartiment
 - Zone tampon de 600m
 - Zone tampon de 900m
 - larg plus 150m sup plus 5ha
 - Récolte planifiée
 - Coupe partielle
- Couvert forestier**
- plus de 7m
 - moins de 7m

Exemple de planification

Forêt résiduelle > 5 ha	
ANALYSE 600-900	
%600	%900
93.7%	99.7%

TYPE DE COUVERT FORÊT RÉSID.			
Type couvert	Sup. 7m+ initiale	Sup. 7m+ final	%Type couvert 7m+
F	24.3	24.2	99.8%
M	489.9	331.3	67.6%
R	620.8	517.3	83.3%

	nbre bloc	superficie (ha) occupée	Proportion de la forêt résiduelle (%)
> 25 ha	4	638.3	73.1%
> 50 ha	3	593.5	68.0%

Proportion de 7m et plus intacte depuis les dernières 25 ans: 57.3%

Bois mort et structure interne

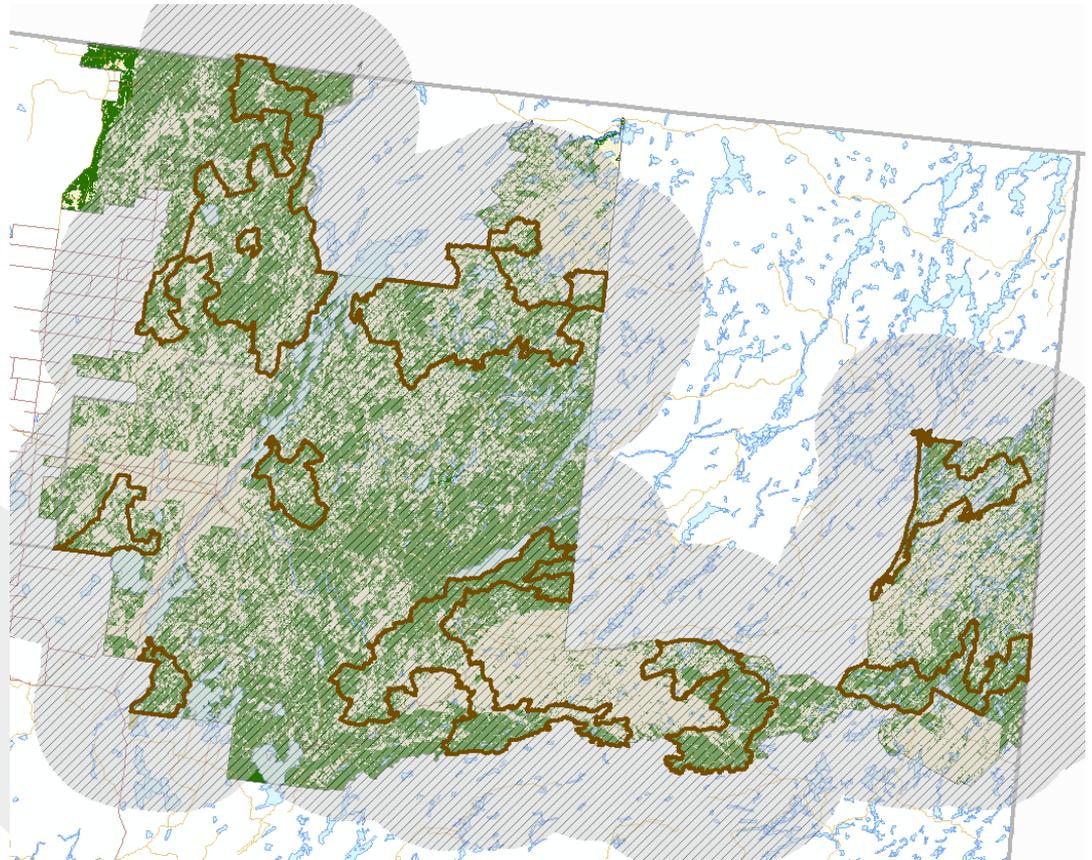
- ❉ S'assurer qu'un minimum de 20 % des coupes totales présente de la rétention (au moins 5 % du volume marchand ou de la superficie)
- ❉ Planifier au moins 5% de nos coupes en coupes partielles favorisant des structures irrégulières (viser les secteurs vieux, présentant déjà une structure irrégulière ou de l'épinette blanche)



Éléments supplémentaires liés au VOIC espèces sensibles au manque de connectivité

Exemple de massifs et d'influence

- Maintenir dans l'UA des peuplements adéquats pour la martre.
- Favoriser l'émergence d'un réseau de massifs qui influencera toute l'UA.



MERCI !

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 